

CANEVAS

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT SYNDICAL DU CPEPE

CPEPE

(Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école)

GUIDE D'UTILISATION DU CANEVAS

À QUOI ÇA SERT ?

- C'est un modèle d'ordre du jour pour faciliter la tâche des responsables du CPEPE lors de l'organisation de leurs réunions.
- Pour plus d'informations, consulter :
 - [Les savoirs essentiels du CPEPE ;](#)
 - [La fiche syndicale du CPEPE.](#)

COMMENT UTILISER CE DOCUMENT ?

- Chaque établissement peut adapter ce document afin qu'il corresponde à la volonté des enseignantes et enseignants et à leurs règles de fonctionnement syndical du CPEPE (voir autre canevas)
- Les éléments **écrits en rouge** peuvent être adaptés selon les réalités de l'établissement.
- Nous vous recommandons de ne pas modifier les autres éléments du document, car ils sont fondamentaux afin d'assurer une vie démocratique saine dans l'équipe enseignante.